

commune de
GRAZAC

PLU

RÉVISION

plan local d'urbanisme
département de la Haute Garonne

**. 5.1.3. ANNEXES SANITAIRES ET RÉSEAUX
APTITUDE DES SOLS
À L'ASSAINISSEMENT AUTONOME
NOTICE et CARTE**

Approbation

Prescrite le : 3 Mai 2010
Projet arrêté le : 26 Juin 2012
Mise à l'Enquête publique le : 17 Déc 2012
Approbation le : 08/04/2013



*Elaboration de la Révision du P.L.U
de la commune de GRAZAC*

<p>Note sur l'aptitude des sols à l'assainissement autonome</p>
--

Le Schéma Communal d'Assainissement a été mis en Révision à l'occasion de la Révision du PLU.

Le précédent et 1^{er} Schéma Communal d'Assainissement fut établi en 1998 et approuvé en 2002.

Le nouveau document SCA en date de Mars 2012, et dont le maître d'ouvrage est désormais la Communauté de Communes de la vallée de l'Ariège, a été mis à Enquête Publique du 18 Juin 2012 au 31 Juillet 2012 et approuvé le 1^{er} Octobre 2012.

Le document complet est joint et explique les nouveaux choix.

Par rapport à la Carte d'aptitude des sols du PLU 2005, 2 modifications sont apportées :

- 1 - Le quartier Rouge qui n'était pas étudié en 2002 est ajouté à la présente carte. En effet pour le 1^{er} SCA ce quartier était souhaité en assainissement collectif mais à « long terme ».
- 2 - Le territoire au Sud de la RD 28 de Fourcade à Rieutarel avait été exclu de la carte d'aptitude du 1^{er} SCA. Or les constructions existantes étaient déjà bâties à l'époque, implantées sur une terrasses étroite que le nouveau périmètre inclus.